

FORMATION PLURIQUALIFIANTE

CQP animateur d'Escalade sur Structure Artificielle

CQP Technicien des Equipements d'Escalade

Ouvreur N1 de Compétitions Escalade

Saison 2024-2025 / Bordeaux

Dans un double objectif de répondre aux besoins des structures affiliées et de favoriser la polyvalence et l'employabilité des professionnels de l'escalade, la FFME propose, avec le concours de la Ligue FFME Nouvelle Aquitaine, une **formation pluriqualifiante** regroupant le CQP Animateur d'Escalade sur Structure Artificielle, le CQP Technicien des Equipements d'Escalade (dans ses deux options), et le Brevet Fédéral d'Ouvreur N1.

L'intérêt de ce parcours est de pouvoir **mutualiser** des contenus de formation communs aux différents diplômes, et par conséquent, des coûts de formation. L'objectif est de permettre aux stagiaires d'obtenir plusieurs diplômes leur permettant d'exercer, contre rémunération, une large variété de missions en lien avec les disciplines de l'escalade.

La formation est ouverte en **parcours complet**, ou de **manière modulaire**, afin de laisser le choix au stagiaire de construire le parcours qui lui convient le mieux (seule la formation préparant au Brevet Fédéral d'Ouvreur N1 n'est pas accessible seule – elle doit nécessairement être suivie en plus d'une formation CQP).

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le parcours complet de formation permettra au candidat d'obtenir les compétences pour :

- Encadrer à titre professionnel des groupes d'animation et d'initiation sur SAE ;
- Assurer la maintenance et ouvrir des itinéraires en voie et en bloc sur SAE ;
- Equiper et entretenir des sites naturels d'escalade ;
- Ouvrir sur des compétitions de niveau régional.

CONTENUS DE LA FORMATION :

- CQP AESA
- ✓ Accueillir des publics enfants, adolescents, parents et adultes tout au long de la séance d'escalade sur SAE
 - ✓ Encadrer des séances d'escalade dans les disciplines blocs, difficultés et vitesse, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers en s'appuyant sur les références fédérales
 - ✓ Dynamiser un groupe dans et autour de l'activité escalade
 - ✓ Intégrer l'activité de l'animateur escalade dans le fonctionnement de la structure

- CQP TEE option Ouverture et Maintenance des SAE
- ✓ Travailler en hauteur
 - ✓ Conduire une nacelle élévatrice
 - ✓ Assurer le contrôle et la maintenance d'une SAE et gérer un parc de matériel
 - ✓ Ouvrir des passages en bloc et en voie
- CQP TEE option Equipement et entretien des sites naturels
- ✓ Travailler en hauteur
 - ✓ Equiper des sites naturels
 - ✓ Contrôler et assurer le suivi d'un site
- Ouvreur N1
- ✓ Ouvrir, en sécurité et en équipe, pour un public ciblé en difficulté et en bloc sur des compétitions de niveau régional, en tenant compte des règlements fédéraux en vigueur

DUREE DE LA FORMATION :

	Formation en centre	Formation en alternance	Volume total
Parcours complet avec avec Ouvreur N1	357 heures	300 heures	608 heures
Parcours complet avec sans Ouvreur N1	322 heures	300 heures	622 heures
CQP AESA	161 heures	105 heures	266 heures
CQP TEE deux options	189 heures	210 heures	399 heures
CQP TEE option SAE	133 heures	140 heures	273 heures
CQP TEE option SNE	98 heures	140 heures	238 heures
Ouvreur N1	35 heures	-	35 heures

PREREQUIS A L'ENTREE ET MODALITES D'ACCES :

Pour tous :

- PSC1 ou équivalent (voir liste des diplômes équivalents au PSC1)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'escalade de moins de trois mois à la date de clôture des inscriptions
- Une lettre de motivation accompagnée d'une présentation de la ou des structures d'alternance envisagées pour la formation

Pour le CQP AESA :

- Une attestation d'encadrement ou co-encadrement en escalade de 75 heures minimum, dont au moins 50 heures en difficulté, datant de moins de 3 ans
- Une attestation de réussite au test technique d'entrée, ou une copie du Passeport Bleu délivré dans les 5 dernières années

Pour le CQP TEE :

- Une attestation de réalisation de 20 voies les plus difficiles réalisées en tête, d'un niveau 6c (option SAE) ou 6b (option SNE) minimum sur 5 sites naturels différents
- Une attestation de réussite au test technique d'entrée, ou une copie du Passeport Rouge de moins de trois ans

Pour l'Ouvreur N1 :

- Une copie de la licence FFME en cours de validité
- Une copie du brevet fédéral d'Ouvreur de Club, ou l'attestation de réalisation de la formation Progression Assistance sur Cordes
- La copie du Passeport Rouge

MODALITES D'EVALUATION :

La formation est évaluée au moyen de différentes épreuves de certification, propres à chaque diplôme :

- Mise en situation pédagogique lors d'une séance d'initiation à l'escalade en tête suivie d'un entretien (BC1 et BC2 CQP AESA)
- Réalisation d'un sauvetage sur SAE suivie d'un entretien (BC2 CQP AESA)
- Entretien portant sur la réalisation d'une session de validation des passeports FFME, et sur l'organisation d'un évènement (BC3 CQP AESA)
- Epreuve écrite portant sur le contrôle et la gestion d'une SAE, suivie d'un entretien portant sur le contrôle et la gestion des EPI (BC4 CQP AESA)
- Epreuve pratique comportant 4 ateliers de travail en hauteur à réaliser et d'un QCM (BC1 CQP TEE)
- Réalisation d'un parcours en situation de conduite de nacelle (BC2 CQP TEE SAE)
- Entretien s'appuyant sur le rapport présentant les opérations de contrôle et maintenance d'une partie de la SAE d'alternance (BC3 CQP TEE SAE)
- Epreuve pratique d'ouverture en bloc suivie d'un entretien (BC4 CQP TEE SAE)
- Entretien en situation de travail portant sur les travaux d'équipement et d'entretien réalisés lors de la formation en structure (BC2 CQP TEE SNE)
- Entretien portant sur la réalisation ou la mise à jour du registre de suivi d'un SNE (BC3 CQP TEE SNE)

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION :

La formation aura lieu du 4 novembre 2024 au 30 juin 2025 (date du jury plénier de validation – voir planning joint).

La formation en centre aura principalement lieu à Bordeaux (salle Ginko) et dans d'autres SAE de la région. La formation sur SNE aura lieu à Frontenac.

COUTS (voir fiche spécifique financement) :

	Frais pédagogiques	Frais de dossier*	Total***
PARCOURS COMPLET**	5 996 €	110 €	6 106 €
Parcours complet sans Ouvreur N1	5 796 €	110 €	5 906 €
CQP AESA	2 737 €	60 €	2 797 €
CQP TEE (deux options)	3 780 €	60 €	3 840 €
CQP TEE SAE	2 926 €	60 €	2 986 €
CQP TEE SNE	2 156 €	60 €	2 216 €

* Les frais de dossier sont facturés dès lors que le candidat est convoqué au positionnement

** Parcours complet intégrant le Brevet Fédéral d'Ouvreur N1, non ouvert à l'inscription seule dans le cadre du parcours pluriqualifiant

*** Les stagiaires bénéficiant d'allègements sont facturés au réel des heures de formation effectuées

MODALITES D'ACCES :

Date de fin des inscriptions au test technique d'entrée : vendredi 30 août 2024

Test technique d'entrée : jeudi 12 septembre 2024

Date de fin des inscriptions en formation : mercredi 18 septembre 2024

Positionnement (visio) : jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2024

Début de la formation : lundi 4 novembre 2024

POUR VOUS INSCRIRE :

Envoyez votre dossier d'inscription complet à formation-pro@ffme.fr avant le 18/09/2024.

PLUS D'INFOS : formation-pro@ffme.fr – 01.40.18.76.61

FINANCEMENT DE LA FORMATION

A lire attentivement

Tarifs de la formation

	Frais pédagogiques	Frais de dossier*	Total***
PARCOURS COMPLET**	5 996 €	110 €	6 106 €
PARCOURS COMPLET SANS OUVREUR N1	5 796 €	110 €	5 906 €
CQP AESA	2 737 €	60 €	2 797 €
CQP TEE (deux options)	3 780 €	60 €	3 840 €
CQP TEE Ouverture et maintenance sur SAE	2 926 €	60 €	2 986 €
CQP TEE Equipement et entretien des sites naturels	2 156 €	60 €	2 216 €

* Les frais de dossier sont facturés dès lors que le candidat est convoqué au positionnement

** Parcours complet intégrant le Brevet Fédéral d'Ouvreur N1, non ouvert à l'inscription seule

*** Les stagiaires bénéficiant d'allègements sont facturés au réel des heures de formation effectuées

Financements possibles (frais pédagogiques uniquement) :

Attention, un financement = un diplôme. Les demandes de prises en charge doivent porter sur le CQP AESA. Nous contacter pour établir le plan de financement individualisé, et ce avant toute demande de prise en charge auprès d'un financeur.

- ❖ Pour les candidats salariés : demande de prise en charge des frais pédagogiques à effectuer par l'employeur auprès de l'**OPCO** (AFDAS pour les entreprises du secteur sportif). Plusieurs dispositifs de financement sont mobilisables (plan de développement des compétences, actions individuelles, Pro-A), nous contacter.
- ❖ Pour les candidats avec un projet d'embauche : le CQP AESA est éligible à un financement par **contrat de professionnalisation**. Nous contacter pour établir le parcours individualisé de formation.
- ❖ Pour les candidats demandeurs d'emploi : financement possible via l'**Aide Individuelle à la Formation (AIF)**. Attention, les démarches sont longues et nécessitent de l'anticipation. Prendre rdv avec votre conseiller.
- ❖ Pour tous :
 - La formation est éligible à un financement via la **Compte Professionnel de Formation (CPF)** : <https://www.moncompteformation.gouv.fr>. Pour les personnes ne disposant pas des fonds nécessaires sur leur CPF, un abondement est possible par Pôle Emploi ou par votre employeur. Le montant total est dû dès l'inscription, la régulation au réel des heures effectuées s'effectuant en fin de formation. Nous contacter pour plus de renseignements.
 - **Aides individuelles des Conseils Régionaux** : les dispositifs sont spécifiques par région. Merci de bien vouloir nous indiquer précisément de quel dispositif vous souhaitez bénéficier au moment de votre inscription.

Règlement financier FFME :

La FFME facture au réel des heures de formation effectuées, selon un échéancier de paiement établi dans le contrat de formation, et permettant un règlement en deux ou trois fois selon le calendrier de formation. En l'absence d'informations sur le payeur envisagé de la formation, le stagiaire est personnellement facturé.

Financement envisagé :